

## Tableau récapitulatif des évolutions entre les inventaires réalisés en 2013 et en 2019

### **Introduction au tableau**

Une version actualisée des flux du précédent inventaire a été utilisée pour estimer les évolutions entre les deux inventaires. Cette version actualisée des flux a été obtenue en suivant une démarche équivalente à celle du cycle 2, lorsque cela était possible, afin de limiter les conséquences des évolutions de méthodologie entre les deux inventaires, pouvant introduire des biais dans la comparaison.

Le tableau présente les sources communes aux deux inventaires (2013 et 2019), les sources barrées indiquant la présence de données mais le caractère non comparable des flux associés (détails dans le document complet d'inventaire), l'évolution entre les deux inventaires des flux émis par ces sources et la représentativité de ceux-ci par rapport au flux total estimé dans le cadre de l'inventaire actuel. Figurent également les données en termes de flux. Lors du calcul de représentativité des flux, le flux médian relatif à l'industrie est utilisé tandis que l'évolution n'est traitée que pour la somme des flux émis par les industries pour lesquelles la concentration en substances est quantifiée pour au moins une analyse.

Les polluants spécifiques de l'état écologique non considérés pour le bassin Rhin Meuse sont identifiés dans la colonne « Liste bassin Rhin Meuse ». Les substances déjà interdites ne figurent pas dans ce tableau récapitulatif car elles n'ont pas d'objectif fixé dans la note du 11/06/2015, leur objectif étant supposé atteint du fait de l'absence d'actions supplémentaires à mettre en place suite à l'interdiction. La liste de ces substances est mentionnée dans la note d'accompagnement, pour celles jugées pertinentes sur le bassin Rhin Meuse. Le dichlorvos, qui avait un objectif de -10% dans la note du 11/06/15, est à rapprocher de cette liste, son usage phytosanitaire ayant été interdit en 2008 et son usage biocide en 2013. Parmi les autres substances ne figurant pas dans ce tableau récapitulatif, 10 ne possèdent pas de source commune entre les deux inventaires. Les substances restantes absentes de ce tableau n'ont pas de source commune jugée comparable.

La détermination de l'atteinte de l'objectif de réduction intègre la représentativité des flux comparés : dans les cas où la représentativité est inférieure à 100%, il est fait l'hypothèse de flux constants pour les sources non disponibles/non comparées du précédent inventaire (i.e. pour ces sources, les flux de l'inventaire actuel sont repris et ajoutés aux flux estimés comparables de l'inventaire précédent). C'est pourquoi l'objectif du 2,4 MCPA est considéré dans le tableau comme non atteint, malgré une diminution des flux comparables de plus de 30%.

### Cas particuliers

En ce qui concerne l'oxadiazon, l'arrêt des ventes, et donc la quasi-absence d'émissions associées au ruissellement agricole fait suite à des retraits de la vente de produits commerciaux depuis 2015, la substance étant quant à elle non approuvée au niveau européen depuis le 31 décembre 2018.

\* Pour ces substances, il est difficile de statuer sur l'atteinte de l'objectif du fait de la faible représentativité de l'évolution observée et/ou de l'incertitude qui lui est associée.

\*\* En ce qui concerne le chlorpyrifos et l'isoproturon, bien que les objectifs ne soient pas encore atteints d'après les données de l'inventaire, ceux-ci sont à extrapoler en objectif atteint suite à l'interdiction de leur usage phytosanitaire, respectivement en 2020 et 2016.

\*\*\* la pendiméthaline a vocation d'être intégrée dans la liste des PSEE (polluants spécifiques de l'état écologique) du bassin Rhin Meuse

## Légendes

Colonnes « Code Sandre et Nom paramètre »

substance de l'état chimique à l'origine d'un dépassement de NQE dans les eaux de surface (Etat des Lieux 2019)
substance de l'état écologique à l'origine d'un dépassement de NQE dans les eaux de surface (Etat des Lieux 2019)

Colonne « Sources communes aux deux inventaires

P3 : Ruissellement agricole

P8 : Rejets des stations d'épuration

P9 : Eaux usées des ménages non traitées

P10 : Industries isolées

Colonne « Représentativité des sources comparables »

> 75 %
50 – 75 %
30 - 50 %
15 – 30 %
< 15 %

Colonne « Evolution pour les sources comparables »

<b>Remplissage</b>	représentativité > 75%
	représentativité entre 50 et 75 %
	représentativité entre 15 et 30 %

<b>Couleur</b>	< -30 %
	-30 – 0 %
	0 - 15 %
	15 - 50 %
	> 50 %

Colonne « Atteinte de l'objectif »

diminution des émissions et objectif a priori atteint
diminution des émissions mais objectif actuellement non atteint
faible augmentation des émissions
augmentation des émissions modérée
forte augmentation des émissions

Code Sandre	Nom paramètre	Sources communes aux deux inventaires	Représentativité des sources comparables	Evolution pour les sources comparables	Objectif de réduction intermédiaire 2021 (ref 2010)	Atteinte de l'objectif	Liste Bassin Rhin Meuse	Flux (kg/an) comparable inventaire 2013 (sources non barrées)	Flux (kg/an) comparable inventaire 2019 (sources non barrées)	Différence de flux entre les deux inventaires (kg/an)
1161	1,2 Dichloroéthane	(P10)	100%	Incertitude sur l'évolution observée	-30%	?*	oui			
1168	Dichlorométhane	(P10)	100%		-30%		oui			
1286	Trichloroéthylène	(P10)	100%		-100%		oui			
1115	Benzo (a) Pyrène	P8, P9, P10	2%	Sources comparables non représentatives	-100%		oui			
1116	Benzo (b) Fluoranthène	P8, P9, P10	4%		-100%		oui			
1117	Benzo (k) Fluoranthène	P8, P9, P10	3%		-100%		oui			
1118	Benzo (g,h,i) Pérylène	P8, P9, P10	3%		-100%		oui			
1177	Diuron	P8, P9, P10	1%		-10%		oui			
1191	Fluoranthène	P8, P9, P10	4%		-10%		oui			
1204	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	P8, P9, P10	4%		-100%		oui			
1272	Tétrachloroéthylène	P8, P9, P10	0%		-100%		oui			
1458	Anthracène	P8, P9, P10	2%		-30%		oui			
1907	AMPA	P8, P9, P10	0%		-10%		oui			
1369	Arsenic	P8, P9, P10	16%	48%	-30%	oui	151,1	224,2	73,2	
1382	Plomb et ses composés	P8, P9, P10	22%	-23%	-30%	oui	956,5	735,9	-220,6	
1386	Nickel et ses composés	P8, P9, P10	25%	-30%	-30%	oui	996,1	695,3	-300,8	
1387	Mercure et ses composés	P8, P9, P10	30%	6%	-100%	oui	18,6	19,8	1,2	
1388	Cadmium et ses composés	P10	79%	-12%	-100%	oui	16,9	14,9	-2,0	
1119	Bifénox	P3	95%	-96%	-10%	oui	oui	21,1	0,8	-20,2
1667	Oxadiazon	P3	0%	-99%	-30%	oui	oui	9,7	0,1	-9,6
5526	Boscalid	P3	96%	-61%	-10%	oui	non	159,6	63,0	-96,6
1688	Aclonifène	P3	95%	-39%	-10%	oui	oui	82,7	50,5	-32,2
1206	Iprodione	P3	95%	-30%	-10%	oui	non	6,2	4,4	-1,9
1136	Chlortoluron	P3	88%	-46%	-30%	oui	oui	325,1	176,9	-148,2
1474	Chlorprophame	P3	95%	-24%	-10%	oui	non	0,8	0,6	-0,2
6616	Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)	P8, P9, P10	50%	-20%	-10%	oui	oui	1285,8	1031,7	-254,1
2028	Quinoxifène	P3	94%	-19%	-10%	oui	oui	0,8	0,6	-0,1
1105	Aminotriazole	P3	95%	-18%	-10%	oui	oui	8,7	7,1	-1,5
1670	Métazachlore	P3	96%	-16%	-10%	oui	oui	267,0	225,6	-41,4

Code Sandre	Nom paramètre	Sources communes aux deux inventaires	Représentativité des sources comparables	Evolution pour les sources comparables	Objectif de réduction intermédiaire 2021 (ref 2010)	Atteinte de l'objectif	Liste Bassin Rhin Meuse	Flux (kg/an) comparable inventaire 2013 (sources non barrées)	Flux (kg/an) comparable inventaire 2019 (sources non barrées)	Différence de flux entre les deux inventaires (kg/an)
1212	2,4 MCPA ou MCPA	P3	75%	-33%	-30%	non	oui	214,9	144,5	-70,3
1083	Chlorpyrifos (éthyl-chlorpyrifos)	P3	96%	-15%	-30%	non**	oui	32,2	27,3	-4,9
1141	2,4 D	P3	63%	-10%	-30%	non	oui	102,2	91,5	-10,7
1383	Zinc	P8, P9, P10	54%	-19%	-30%	non	oui	51171,9	41467,0	-9704,9
1392	Cuivre	P8, P9, P10	58%	-8%	-30%	non	oui	15482,4	14244,6	-1237,7
1389	Chrome	P8, P9, P10	69%	7%	-30%	non	oui	3003,4	3210,5	207,0
1208	Isoproturon	P3, <del>P8, P9</del>	91%	10%	-30%	non**	oui	386,3	426,4	40,1
1882	Nicosulfuron	P3	95%	18%	-10%	non	oui	15,5	18,3	2,8
1113	Bentazone	P3	95%	25%	-10%	non	non	36,2	45,1	9,0
1951	Azoxystrobine	P3	95%	28%	-10%	non	non	32,6	41,8	9,2
1506	Glyphosate	P3, <del>P8, P9</del>	88%	31%	-10%	non	oui	997,3	1306,2	308,8
1694	Tebuconazole	P3	96%	55%	-10%	non	oui	75,9	117,8	41,9
1796	Métaldéhyde	P3	96%	65%	-10%	non	non	87,1	144,1	57,0
1814	Diflufenicanil	P3	96%	105%	-10%	non	oui	52,2	106,9	54,7
1234	Pendiméthaline	P3	96%	134%	-10%	non	non ***	144,3	338,0	193,8
1140	Cyperméthrine	P3	95%	161%	-10%	non	oui	21,1	55,1	34,0
1359	Cyprodinil	P3	96%	219%	-10%	non	non	13,9	44,5	30,6
1877	Imidaclopride	P3	95%	457%	-10%	non	non	7,7	43,0	35,3